



Ruralité. Le ministre Jacques Mézard au diapason de Familles rurales

■ Avant de rallier Villefranche-de-Rouergue, le ministre de la Cohésion des territoires est également intervenu au congrès national de Familles rurales qui se tient à Rodez.

Profitant de son passage à Rodez et avant de se rendre à Villefranche pour signer la seconde convention du dispositif « Action cœur de ville » – Rodez et Villefranche sont les deux seules villes du département à bénéficier de ce dispositif –, le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, a fait un détour par l'Amphi de Rodez afin d'assister au lancement du congrès national de Familles rurales, en présence du président national du mouvement Dominique Marmier (en photo avec le ministre). Un congrès organisé sur le thème « Innover pour les familles sur le territoire ». Réaffirmant les valeurs de solidarité, d'entraide et de qualité de vie chères aux bénévoles et aux salariés de Familles rurales, Dominique Marmier a notamment rappelé ce



Familles rurales, c'est 160 000 familles, 17 000 salariés et 40 000 bénévoles.

qui ressort de la dernière enquête menée par le mouvement. « Les territoires ruraux bénéficient d'une réelle attractivité chez les Français. Mais pour continuer à rester attractif, il faudra relever le défi de l'innovation. La fracture numérique est une réalité et nous devons aussi faire face au recul

des services publics de proximité. Il y a un sentiment d'abandon de la part de l'État que l'on ne peut pas occulter. De plus, a ajouté le président Marmier, la baisse du pouvoir d'achat des ménages pénalise les territoires ruraux. Il faudrait davantage de transports collectifs, mais aussi arrêter de fermer les gares. »

« Je salue votre discours, même les critiques », lui a répondu Jacques Mézard en faisant face aux

certains de congressistes. « La nation, c'est tout le territoire. La ruralité est une véritable force et une richesse pour la France. D'où la volonté du gouvernement de mobiliser les moyens pour résorber les zones blanches et réduire la fracture numérique en incitant les opérateurs de la téléphonie à mutualiser les bornes et en développant, notamment, les Maisons des services publics dans les territoires ruraux. »